



Réf : 037 /OLUCOME/03 /2023

Bujumbura, le 22 / 03 / 2023

A Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre du Gouvernement du Burundi
avec les assurances de notre très
haute considération.

à

Gitega

Objet : Suivi des points conclus lors
de notre rencontre

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

- I. En se référant à notre entretien du 14 mars 2023, nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre très haute autorité dans le but de vous présenter les grands points qui ont marqué nos échanges. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) vous remercie d'avoir eu confiance en nous en nous invitant dans une audience pour échanger sur les différents points relatifs à la gouvernance du pays dans sa globalité et voudrait faire un suivi sur les points conclus lors de notre rencontre. L'OLUCOME remercie aussi les institutions publiques qu'il y a des signes d'ouverture envers la société civile. Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous vous remercions que nous avons dialogué à bâton rompu pendant une heure et cinquante une minutes (1h 51 min) sur quelques sujets qui préoccupent les citoyens burundais.

- II. Excellence Monsieur le Premier Ministre, les conclusions de nos échanges se résument dans les points ci-après :
1. La mise en œuvre des recommandations issues du Forum sur le développement du Burundi tenu le 18 et 19 novembre 2021 au palais des congrès de Kigobe. En effet, Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors du Forum du 18 et 19 novembre 2021, les organisateurs avaient annoncé que le rapport issu de ce forum sera publié sur le site web de ce forum mais jusqu'aujourd'hui ce rapport n'est pas encore publié sur ce site. Il a été convenu également qu'il y ait la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre de ses recommandations ainsi qu'une équipe de suivi. Lors de notre audience, vous nous avez promis que vous allez s'y pencher ;
 2. Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors de notre rencontre, nous vous avons indiqué que quand il y a des nouveaux leaders qui viennent dans la gestion de la chose publique, ils ont souvent de bons rêves. Mais Excellence le Premier Ministre, ces rêves doivent être traduits en visions par des coachs spécialisés en leadership et en définition d'objectifs. Ces visions qui sont dans la plupart des cas à long terme doivent être développées dans un document scientifique avec des méthodologies stratégiques de mise en œuvre sans oublier évidemment les objectifs smarter et des indicateurs de résultats objectivement vérifiables. C'est cette voie qui a été empruntée par certains pays émergents comme le Singapour, la Corée du Sud, etc. C'est ainsi que nous vous avons demandé Excellence le Premier Ministre de mettre en place une équipe composée d'experts et de coachs spécialisés en leadership pour accompagner les leaders burundais afin que le pays ait de projections de développement de cinquante ans et plus. Sur ce Excellence le Premier Ministre, nous avons eu le sentiment que vous avez compris le message.
 3. L'opérationnalisation de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption signée par Son Excellence feu Président Pierre NKURUNZIZA. En effet, Excellence le Premier Ministre, l'OLUCOME vous a demandé d'utiliser le pouvoir que la loi vous confère pour inciter la publication de ce document de référence et sa mise en œuvre. Malgré que vous n'étiez pas au courant de ce document, vous nous avez promis que vous allez faire le suivi de notre demande ;
 4. L'OLUCOME est au courant d'une politique de constitution des Parcs pétroliers régionaux qui alimenteraient le Burundi et la sous-région. L'Observatoire encourage cette politique et demande au Gouvernement du Burundi d'engager des experts pour faire des études préalables dans le cadre de la mise en place de ces Parcs pétroliers dans certaines régions identifiées en vue de constituer

450 millions de litres de carburant qui seront très bénéfiques pour le Burundi et les pays limitrophes car beaucoup de mesures prises par le Gouvernement pour la bonne gestion de la chose publique n'ont pas apporté de bons résultats faute de la non utilisation des experts indépendants. Ici, nous avons donné l'exemple de la politique du charroi zéro contrairement au cas de l'OBR qui a utilisé un expert international indépendant dans la mise en place de son système de gestion car les revenus de l'OBR se sont multipliés à plus de trois fois c'est-à-dire de près de 400 milliards Fbu en 2009 à plus de 1200 milliards actuellement. Sur ce sujet, vous avez salué cette proposition ;

5. Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors de notre entretien, nous vous avons montré qu'aucun pays ne peut se développer sans mettre en avant les secteurs porteurs de croissance. C'est ainsi que nous vous avons suggéré de choisir 5 secteurs pilotes qui seraient considérés comme des secteurs porteurs de croissance et d'y engager des réformes profondes et stratégiques afin de mettre le Burundi sur la voie du développement en utilisant les experts internationaux indépendants comme ça a été pour l'OBR. Ici, nous nous sommes référés à l'exemple de certains pays comme l'Egypte qui a développé l'agriculture en important la terre et en pratiquant l'irrigation car son sol est un désert et l'Ethiopie qui a choisi entre autres le transport international comme moteur de développement. Nous avons ajouté que les responsables du Gouvernement du Burundi aiment souvent dire que l'agriculture pourrait être un secteur porteur de croissance mais ce secteur est handicapé par plusieurs obstacles dont l'utilisation archaïque de la houe en 2023 pour labourer la terre, le manque de fertilisants, l'absence du mode adéquat de conservation de la récolte, insuffisance de terrain d'exploitation....Bref, l'agriculture burundaise n'est pas modernisée. Lors de cet entretien, nous vous avons communiqué également que les responsables du Gouvernement du Burundi aiment parler des bons projets mais d'une façon verbale sans l'étude des experts indépendants. Il faut qu'ils apprennent à utiliser les experts indépendants dans les études des projets. S'il n'y en a pas dans le pays qu'on les cherche à l'étranger. Nous avons constaté que vous avez compris notre proposition ;
6. Excellence Monsieur le Premier Ministre, le Burundi souffre d'un taux de natalité élevé et nous vous avons demandé d'initier dans l'urgence la politique de la population en vue de limiter les naissances car continuer à mettre au monde en moyenne 6 enfants par femme est un frein pour le développement du Burundi. L'OLUCOME vous a montré que les mesures prises par le Gouvernement dont la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et l'accouchement gratuit favorisent l'accroissement du taux de natalité. Nous vous avons même montré que même la femme qui enfante le sixième, le

septième, le huitième enfant continue à bénéficier de ces privilèges qui encouragent l'accroissement des naissances. C'est ainsi que nous avons demandé au Gouvernement du Burundi de prendre des mesures décourageant la vieille habitude des burundais d'accoucher plusieurs enfants dont la suppression des faveurs pour le troisième enfant (gratuité des soins et de l'accouchement pour les mères). Aussi, nous avons suggéré qu'il y ait une loi qui interdit les burundais à dépasser deux ou trois enfants. Nous avons aussi demandé qu'il y ait une campagne de sensibilisation à grande échelle pour montrer les conséquences au niveau social et économique de mettre au monde beaucoup d'enfants. Sur ce, Excellence, nous avons senti que vous avez compris le message.

7. Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons demandé que les mandataires mettent en application certains articles de la constitution burundaise surtout ceux qui demandent aux mandataires de déclarer leur patrimoine. C'est ainsi qu'Excellence le Premier Ministre, notre Observatoire vous a demandé d'engager les membres de votre Gouvernement dans la voie du respect de la constitution en son article 95 et la loi portant prévention et répression des actes de la corruption et des infractions connexes. En effet Excellence le Premier Ministre, en matière de gouvernance et de la lutte contre la corruption, le Burundi a ratifié la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) et la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption en date du 18 /01/2005. De ce fait, il a mis en place la loi n° 1/12 portant mesures de prévention et de répression de la corruption et des infractions connexes promulguée le 18 avril 2006 afin de mettre en œuvre les dispositions de ces Conventions. Les autorités publiques burundaises qui devaient être des modèles à suivre par les citoyens burundais dans la lutte contre la corruption n'ont pas encore déclaré leurs biens et patrimoines en entrant et en sortant de leur fonction depuis la promulgation de ladite loi en avril 2006 excepté Edouard Nduwimana, Ex-Ombudsman de la République du Burundi ; Prosper Bazombanza, le Vice-Président de la République du Burundi et Monsieur Prosper Ntahorwamiye, le Porte-parole du Gouvernement dans le premier Gouvernement de Général de Police Alain Guillaume Bunyoni. Pour votre Gouvernement Excellence le Premier Ministre, seuls les Excellences le Ministre des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux Dieudonné Dukundane et l'Ex-Ombudsman du Burundi Edouard Nduwimana ont déjà déclaré leur patrimoine. Or, l'article 29 de cette loi anti-corruption burundaise est clair en cette matière. Les articles 95 et 159 de la Constitution du Burundi le soulignent aussi. Nous avons senti que vous avez compris le message.

8. Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors de notre rencontre nous vous avons révélé certains noms d'hommes d'affaires qui gagnent les marchés publics sans compétition et ces gens deviennent énormément riches plus que même l'Etat. C'est ainsi que nous vous avons demandé de garantir la transparence dans les marchés publics en respectant d'abord les lois existantes et en procédant aux réformes profondes des marchés publics en garantissant la transparence et l'équité dans la gestion de la chose publique. Nous avons senti également que vous avez compris le message ;

9. Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors de notre rencontre, nous avons évoqué la question de l'emprisonnement de 5 défenseurs des droits de l'homme des associations AFJB (Femmes Juristes du Burundi) et l'APDH Burundi (Association pour la Promotion des Droits de l'Homme). En effet Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons montré que l'emprisonnement des défenseurs des droits de l'homme terni l'image du pays. En plus de cela les prisons sont surpeuplées. Nous vous avons expliqué que la liberté devrait être la règle et l'emprisonnement l'exception mais au Burundi, c'est le contraire. Nous avons ajouté que les prisonniers ne trouvent pas de quoi manger suffisant dans certains milieux de détentions raison pour laquelle nous avons proposé qu'il y ait des sanctions alternatives relatives aux infractions mineures car les prisonniers constituent une charge pour le pays. Ils consomment de la nourriture, de l'eau, de l'électricité et d'autres charges sans produire et pourtant ils constituent un capital humain et actif du pays. Enfin, Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons demandé avec espoir la libération des défenseurs des droits de l'homme des organisations de la société civile déjà citées ci-haut. Malgré que nous ne sommes pas entendus au début sur cette question, nous vous remercions de la suggestion que vous nous avez donnée.

10. Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous vous avons montré que la société burundaise est toujours fracturée par des blessures du passé d'autant plus qu'il existe une partie encore des citoyens en exil à l'étranger, une autre qui sévit dans la pauvreté et une autre qui représente des prisonniers réels et des prisonniers d'opinion. C'est ainsi qu'Excellence le Premier Ministre, nous vous avons demandé de prendre des mesures incitatives à l'endroit des personnes condamnées et réfugiées en vue de les pousser à rentrer au pays. A cet effet, la justice burundaise devrait abandonner toutes les poursuites judiciaires engagées contre tous les leaders de la société civile, des media et politiques en vue de créer un environnement favorable de développement et de réconciliation des burundais. Malgré qu'il y a eu certains points de désaccord sur certains aspects de cette question, nous avons senti que les choses

pourraient évoluer positivement.

11. Vu les crises cycliques qui ont endeuillé le Burundi depuis l'indépendance, nous vous avons fait remarquer qu'il existe une partie de la population qui est malade psychologiquement d'où lors de notre rencontre, nous vous avons demandé Excellence le Premier Ministre qu'il faut mettre en place une politique de détraumatisation en vue de guérir les blessures du passé accumulées sur plusieurs générations en utilisant les experts spécialisés dans la guérison des traumatismes. Nous avons senti que vous avez compris notre préoccupation ;
12. Excellence Monsieur le Premier Ministre, lors de notre entretien, nous sommes revenus sur l'inflation galopante au pays plus particulièrement sur le récent rapport de la Banque de la République du Burundi (BRB) du mois de janvier 2023 qui indique que l'inflation a atteint 28,6% et certains experts alarment que le prix d'un kilo d'haricots pourrait atteindre 6 000 Fbu au mois de juin 2023 si rien n'est fait. La situation se présente ainsi alors que les Institutions de Bretton Woods classent le Burundi, le premier pays le plus pauvre au monde avec un PIB par habitant et par an de moins de 260 dollars américains. C'est ainsi que lors de notre rencontre, nous vous avons demandé d'engager des mesures claires en vue de freiner l'inflation qui est en train de prendre une allure inquiétante au Burundi. Etant donné que l'offre nationale et le manque de devises sont parmi les grands facteurs endogènes de cette inflation, nous vous avons proposé de :
- Mettre en place une commission indépendante d'experts en vue de proposer des solutions à court, moyen et long terme dans le but de maîtriser cette inflation ;
 - Exonérer les produits de première nécessité surtout les produits alimentaires dans les meilleurs délais car la grande majorité de la population souffre de l'extrême pauvreté ;
 - Mettre en place une commission indépendante de suivi de cette mesure d'exonération pour que les fruits de cette exonération soient bénéficiés réellement par le petit peuple ;
 - Interdire formellement les agents et mandataires publics de faire le commerce conformément au décret-loi n ° 1 / 03 du 31 janvier 1989 portant le régime des incompatibilités des agents et mandataires publics ainsi que l'origine licite de leurs biens et patrimoines ;
 - Rapatrier toutes les devises reçues dans le cadre de paiement des exportations en provenance du Burundi ;

- Gérer rationnellement et équitablement le peu de devises existantes pour l'importation des produits essentiels dans le pays ;
- Surveiller les bénéficiaires de ces devises de l'Etat qu'ils les utilisent pour les importations ;
- Mettre en place les outils de suivi pour parvenir aux bons résultats de ladite surveillance des bénéficiaires des devises de l'Etat ;
- Investir davantage dans les cultures industrielles génératrices de devises (essentiellement les cultures du café, du thé et du coton), dans le tourisme et l'exploitation des minerais ;
- Combattre énergiquement les circuits informels et frauduleux d'achat et vente des devises (le marché noir) pour ne pas fragiliser les opérateurs formels ;
- Créer les meilleures conditions possibles à la reprise et renforcement de la coopération internationale au développement ;
- Améliorer le climat des affaires selon les indicateurs de Doing business pour attirer plus d'investisseurs étrangers.

Sur ce point, nous avons senti que vous avez bien accueilli ces recommandations ;

13. En ce qui est de la question en rapport avec la sécurité des membres de l'OLUCOME plus particulièrement celle de son Président, nous vous remercions Excellence Monsieur le Premier Ministre de la réponse que vous nous avez donnée ;

14. Excellence Monsieur le Premier Ministre, la constitution burundaise prévoit la mise en place de la haute Cour de justice qui jugerait les plus hauts dignitaires du pays. C'est ainsi que nous vous avons demandé lors de notre rencontre de mettre en place cette haute institution pour que la constitution burundaise soit respectée en son entièreté. Nous avons senti que vous avez compris notre demande.

III. Enfin, Excellence Monsieur le Premier Ministre, nous avons exprimé notre appréciation sur les dossiers déjà traités depuis que vous étiez le Ministre de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique. Même si les décisions prises sont bénéfiques pour le pays, la plupart d'elles manquaient de l'expertise des spécialistes multidisciplinaires afin qu'elles soient beaucoup plus rentables à la population burundaise. Nous avons apprécié également l'effort que vous fournissez dans la lutte contre le monopole que nous observons chez presque tous ceux qui reçoivent les marchés publics et qui sont devenus riches plus que l'Etat. Nous vous avons demandé d'exiger les organes de l'Etat plus particulièrement le conseil économique et social de faire correctement son travail car nous ne voyons pas sa contribution au développement du Burundi actuellement.

Bien plus, Excellence Monsieur le Premier Ministre, comme il est dans sa mission, l'OLUCOME va continuer à vous rappeler et à faire le suivi trimestriellement des conclusions ci-haut mentionnées.

Encore une fois nous vous remercions de la rencontre et nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'OLUCOME

Sé Gabriel RUFYIRI

Président